

Michel Boyancé.

Je vais très rapidement présenter les raisons de la création de l'Association Européennes des Facultés Libres. Et vous donner ces raisons de manière à aller au fond des questions qui se posent aujourd'hui. Notre association regroupe une petite dizaine de petits établissements, 200 à 1200 étudiants, d'enseignement supérieur libre et privé. On aura l'occasion dans la journée de préciser selon les pays ce que veut dire libre et privé. La raison de cette création est d'apporter dans les débats actuels de l'Europe une vision de l'enseignement libre qui ne soit pas simplement une tradition : « il y a du privé, de l'enseignement libre en Europe différent selon les pays », parce que le droit européen évolue de façon rapide et il nous faut aller au cœur de ce qui peut expliquer, justifier, un enseignement supérieur libre, privé, qui se distingue d'un enseignement supérieur organisé, géré par les pouvoirs publics et par l'État. Notre association a pour vocation de s'agrandir, d'avoir d'autres établissements adhérents, soit établissements en tant que tels, soit unités dans un établissement, on peut avoir une faculté au sein d'une université, pour créer des liens, des relations, favoriser les échanges et surtout pour aller au fond des choses pour, dans une société européenne qui a du mal à trouver des objectifs, un sens, parce qu'elle oublie ses racines, aller au fond des choses. Ce qui était évident ne l'est plus aujourd'hui.

Il nous faut faire ce travail fondamental. Je verrai 3 aspects à la liberté d'enseignement, notamment pour nous en enseignement supérieur :

1. Quelles sont les conditions de création d'établissement ? Qu'est-ce que les États vont demander pour créer un établissement, est-ce un droit, une autorisation, une tolérance ?

2. Quelle est la liberté pour les étudiants et les familles de choisir un établissement, un cursus, un diplôme, une formation ? Il nous semble, ce sera un travail à faire aujourd'hui, que l'enseignement supérieur c'est la recherche, mais c'est aussi et peut-être surtout la formation de jeunes intelligences et de jeunes personnes. Il nous faut articuler les exigences de la recherche universitaire et celles de l'éducation. Donc liberté de choix qui n'est pas la liberté de choix d'un diplôme mais d'un projet de formation de l'être humain dans sa globalité.

3. Pour mettre en œuvre cela, les conditions d'une liberté pédagogique. Il y a des agences d'évaluation dans la plupart des états en Europe, il y a cette exigence d'auto-évaluation, d'évaluation des enseignements par les étudiants, par les agences spécialisées, mais comment tout cela va permettre une liberté pédagogique, de création, d'innovation, de s'organiser, pour être évalué a posteriori, alors que peut-être on pense à évaluer a priori ? Ces trois champs nous semblent très importants à explorer ensemble.

Pour conclure, je donnerai quelques aspects des sujets de cette journée qui manifestent cette nécessité d'aller au fond des choses. Il y a quatre thèmes. Je ne

les prends pas dans l'ordre chronologique mais si je peux me permettre ce mot, ontologique.

1. La personne : nous devons aujourd'hui nous ressaisir en Europe sur ce qu'est la personne, sa dignité, ses droits, et ré-approfondir le lien entre les droits de l'homme et la dignité de la personne. Il y a aujourd'hui beaucoup de travaux qui rendent la vision de la personne difficile pour rendre compte de ce qu'elle a de spécifique par rapport aux animaux, aux choses, dans sa définition, dans son identité corporelle, sociale, politique.

2. À partir de la personne, peut-on mieux comprendre, éclairer le rôle de l'État ; ce sera la table ronde sur le principe de subsidiarité, c'est à dire comment l'État doit-il regarder cette liberté d'enseignement à la lumière de ce qu'est la personne ; personne-État, vieux débat important à repenser aujourd'hui. Nous sommes dans un contexte politique où le droit prend une place considérable, mais sur quoi se fonde le droit des personnes, de l'État ?

3. L'université du savoir. Si on ne sait pas ce qu'est la personne, si on ne sait pas où situer l'État, on ne pourra pas savoir ce que c'est que le savoir. L'université du savoir ne veut rien dire si on n'a pas un fondement et une finalité au savoir, sinon c'est une fuite en avant technicienne qui risque de nous mettre dans une domination du marché, de la technique et plus dans une sagesse, car le savoir n'est-il pas fondamentalement une sagesse ?

4. (les deux dernières tables rondes étant l'expression des deux premières) La question du « nerf de la guerre », c'est-à-dire le financement, les moyens, l'argent. En tant que responsables d'établissement, nous sommes très occupés par la gestion administrative, humaine et financière. Le financement est pour nous une préoccupation majeure, mais il n'a de sens que comme moyen et non comme une fin. Nos établissements se caractérisent par un aspect non commercial, non lucratif, associatif, le sens étant différent selon les pays et les administrations, l'idée étant que la formation des jeunes n'est pas un simple moyen de se mettre dans le circuit économique, c'est l'inverse : le circuit économique a besoin de jeunes formés. L'articulation entre les deux est très importante, mais l'indépendance des deux est très importante. Nous aimerions, par les relations entre nous de travail et d'amitié, l'amitié politique, cette intuition que la justice ne peut être séparable de l'amitié et nous voudrions que cette amitié que l'on peut tisser entre nous puisse apporter une contribution essentielle pour aller à l'essence même de cette liberté de l'enseignement, pour réfléchir, argumenter, raisonner dans un monde qui est profondément bouleversé dans sa vision de l'homme. Beaucoup de théories aujourd'hui sont liées à ce qu'on appelle la trans-humanité, la post-humanité. Nous avons besoin de nous réapproprier ce qui était auparavant évident. Qu'est-ce que l'homme ? On ne peut pas s'occuper des jeunes si nous n'avons pas sur ce plan là un éclairage, une lumière, un minimum de sens à donner à notre travail. Voilà ces quelques mots d'introduction.

Les communications seront courtes à l'oral car nous avons peu de temps mais nous aurons une publication des actes, avec un peu plus de volume par écrit. Nous souhaitons que ce premier colloque entraîne d'autres et que nous puissions à

travers cela apporter notre contribution. Je remercie l'OIDEL en la personne d'Alfred Fernandez pour sa collaboration car l'OIDEL a déjà une longue expérience de ces sujets, plutôt pour l'enseignement secondaire et primaire et maintenant le supérieur et nous avons besoin de la contribution de vous tous et d'élargir notre regard pour que chaque pays, chaque sensibilité apporte sa contribution et que nous puissions développer une culture commune.